

Anglet

Atelier photographies à Izadia

Demain jeudi 1^{er} septembre, de 18h à 20h, le parc écologique Izadia organise un atelier photographies de paysage. Il est conseillé de réserver sa place pour cet atelier et d'apporter son appareil photo, car le matériel n'est pas fourni. Renseignements : 05 59 57 17 48. PHOTO ARCHIVES J.-D. C.



LE PIÉTON

Observe toujours avec grande attention son baromètre touristique préféré dans le secteur d'Anglet. En l'occurrence les tarifs des nuitées à Maeva, cette résidence d'appartements située au dessus de la falaise de la Chambre d'Amour. Ceux-ci varient de 37 euros, en basse saison comme ils disent, à 137 euros au sommet, à savoir le week-end du 15 août. Le Piéton a constaté que le cours du mois de septembre, saison de l'été indien sur la Côte basque, se présentait bien: 87 euros la nuit.

CASH CONVERTERS
convertit tout votre OR en CASH !

Renseignez-vous sur : www.cashconverters.fr

BAYONNE-LE FORUM
Galerie des Arènes
Entre Oceania et Artsis
05 59 03 02 52

AGENDA

AUJOURD'HUI

Association pour la danse. Cours éveil/classique/modern jazz de 9 h 30 à 12 h 30 au centre El Hogar. Hip-hop à 14 h au centre Haitz Pean. Danse africaine à 20 h 15 au centre El Hogar. Renseignements au 06 81 48 63 98.

Carré libre. Atelier peinture, pour adulte, débutant accepté, à l'école Jean Jaurès, allée Raoul Polereau de 14 h à 18 h. Tél. 06 73 13 39 45.

Duplicate. Au centre El Hogar, salle n°4, de 14 h 30 à 18 h.

Les Gamm'heïn. Répétition de la chorale d'enfants (à partir de 6 ans) aux écuries de Baroja de 14 h à 15 h.

Association yoga et santé. Cours collectifs et particuliers tous les jours. Marie-Hélène Bernard. Tél. 06 62 34 29 21.

Université du temps libre. Conférences, cours, stages, voyages... 24 avenue de l'Adour, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. 05 59 57 00 37.

Alcooliques anonymes. Le mercredi, au centre social de Choisy, 29 rue de Hausquette à 19 h 30. Tél. 06 98 52 42 39.

Les logements sociaux ont vaincu les crapauds

LOGEMENT SOCIAL Après sept ans de procédure, le domaine de Chaloche, rue du Bois-Belin, ouvre enfin ses portes à ses nouveaux locataires

MANUELLA BINET-LE MÉE
bayonne@sudouest.fr

Tous les élus locaux étaient là. Il faut dire que ce rendez-vous, ils l'attendaient depuis longtemps: ils ont enfin inauguré les logements sociaux du domaine de Chaloche, dont la construction avait été décidée... En 2004.

C'est donc la municipalité précédente, sous la houlette de Robert Villenave, qui a initié le projet en partenariat avec l'Office 64. Et les conseillers municipaux d'opposition ne cachaient pas leur satisfaction de voir ce projet enfin abouti.

Car rien n'a été simple. La construction de ces logements sociaux, 81 dans le projet initial de 2005, s'est heurtée à un obstacle de taille. Une association de riverains, qui a engagé, avec l'aide d'associations environnementales, une procédure judiciaire devant le tribunal administratif pour faire annuler le projet. Mobilisées pour la défense d'une espèce protégée, les crapauds accoucheurs, qui avaient élu domicile dans une mare du terrain. La présence des batraciens a paralysé le projet pendant plusieurs années, annulant les permis de construire obtenus en 2006.



Élus locaux de droite et de gauche étaient réunis pour l'inauguration. PHOTO BERTRAND LAPÉGUE

Sept ans de retard

C'est finalement la municipalité de Jean Espilondo qui a clôt le dossier. La prise en compte des nouvelles réglementations thermique et handicapé en vigueur, une « loi sur l'eau » et la modification du Plan de Logement Urbain (PLU) ont été nécessaires à l'obtention d'un nouveau permis de construire, en 2009.

Et celui-ci a été le bon. Les travaux ont débuté en septembre 2009 et les logements sociaux ont été livrés en mai 2011.

En tout, 62 logements ont été construits, pour un coût total d'un peu plus de 8 millions d'euros. Les bénéficiaires de ces logements payent des loyers défiant toute concurrence.

Pour un T2 de 60 m², il faut compter 308 euros par mois, 567 euros pour un T5 de 111 m². Deux pavillons ont aussi été construits, accessibles eux, à la vente: 169 000 euros le T3, 209 000 euros le T4.

Par cette opération, il s'agit d'encourager l'ascension sociale et permettre au plus grand nombre de devenir propriétaire. Ces logements sociaux ont donc

demandé un investissement fort de la Ville. C'est ce qu'on rappelle tout à tour Jean Grenet, président de l'agglomération et Jean Espilondo, maire d'Anglet. Celui-ci a aussi indiqué que le logement social était un « besoin impérieux » dans la ville et sur l'agglomération, puisqu'actuellement, 2 000 demandes de logement à loyer modéré sont en attente à Anglet.

Le premier magistrat anglois a rappelé les mesures prises pour développer le logement social depuis son arrivée à la tête de la ville en 2008. Enfin,

il a confié avoir pour objectif qu'à la fin de son mandat, 1 000 logements sociaux aient été construits. Et a ajouté être plutôt optimiste quant à la réalisation de cet objectif.

Car construire du logement social, c'est aussi lutter contre la ségrégation sociale. « Vous voulez habitez ici? Vous habiterez ici ! » a scandé Jean Grenet aux riverains qui s'étaient rassemblés pour l'inauguration.

Les partenariats entre la Ville et l'Office 64, qui gère déjà 1 200 logements sociaux sur Anglet, continue donc.

Des danseurs en l'air pour la fin de la Biennale

Dimanche après-midi, le spectacle de clôture de la Biennale d'art contemporain a rassemblé de nombreux spectateurs, sur les espaces verts de la plage de la Barre. Pendant 45 minutes, les trois danseurs de la compagnie Retouramont ont proposé une chorégraphie aérienne, en musique.

Ce spectacle marque donc avec élégance la fin de la quatrième biennale d'art contemporain de la Ville d'Anglet, qui avait débuté le 28 mai dernier. Pendant trois mois, des œuvres ont été exposées un peu partout en ville.

PHOTO BERTRAND LAPÉGUE

